



RECU EN PREFECTURE

Le 09 avril 2021

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20210331-D00641510-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 31 mars 2021

Le Conseil Municipal, convoqué le 24 mars 2021, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT) pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents à la CCI : M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Ludovic FAGAUT, M. Abdel GHEZALI, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Anthony POULIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE

Étaient présents en visio-conférence : Mme Elise AEBISCHER, Mme Anne BENEDETTO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, Mme Marie LAMBERT, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Thierry PETAMENT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire : Mme Christine WERTHE

Étaient absents : M. Philippe CREMER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR

Procurations de vote : Mme Elise AEBISCHER à M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM, Mme Nathalie BOUVET à M. Laurent CROIZIER, Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Anthony POULIN, Mme Julie CHETTOUH à Mme Carine MICHEL, M. Sébastien COUDRY à M. Abdel GHEZALI, M. Cyril DEVESA à M. Benoît CYPRIANI, Mme Marie ETEVENARD à Mme Claudine CAULET, Mme Lorine GAGLIOLO à M. François BOUSSO, Mme Sadia GHARET à Mme Aline CHASSAGNE, M. Olivier GRIMAITRE à Mme Pascale BILLEREY, Mme Valérie HALLER à M. Nathan SOURISSEAU, M. Damien HUGUET à M. Aurélien LAROPPE, Mme Marie LAMBERT à Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. Ludovic FAGAUT, Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Thierry PETAMENT à Mme Christine WERTHE, M. Maxime PIGNARD à M. Ludovic FAGAUT, M. Yannick POUJET à Mme Frédérique BAEHR, Mme Françoise PRESSE à Mme Annaïck CHAUVET, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Carine MICHEL, Mme Juliette SORLIN à M. Abdel GHEZALI, M. André TERZO à M. Christophe LIME, Mme Claude VARET à Mme Myriam LEMERCIER, Mme Sylvie WANLIN à Mme Frédérique BAEHR, Mme Marie ZEHAF à M. Nicolas BODIN.

OBJET : 43. Ouverture de la piscine Port Joint pour la saison 2021 - Tarifs 2021 pour les piscines en cas de mise en place de créneaux d'ouverture au public

Délibération n° 2021/006415

Ouverture de la piscine Port Joint pour la saison 2021 - Tarifs 2021 pour les piscines en cas de mise en place de créneaux d'ouverture au public

Rapporteur : M. Abdel GHEZALI, Adjoint

	Date	Avis
Commission n° 3	17/03/2021	Favorable unanime

Résumé :

En raison des contraintes sanitaires empêchant l'ouverture au public et clubs des piscines couvertes jusqu'à une date non définie, il est proposé de préparer l'ouverture anticipée de la piscine de Port Joint. Cela imposerait quelques aménagements complémentaires et la décision de l'application de tarifs adaptés.

En fonction des contraintes sanitaires, si l'opération de créneaux d'ouverture au public répartis sur la journée devait être renouvelée, il est également proposé d'approuver, comme en 2020, un tarif unique quel que soit l'âge de 2 € pour tous les créneaux.

La piscine Port-Joint, située avenue Chardonnet, complète l'offre aquatique de la Ville de Besançon en période estivale. Son cadre en tant que « Piscine de centre-ville » et sa situation en bord de Doubs avec vue sur la Citadelle, en font une piscine prisée et remarquable.

Ouverte habituellement de mi-mai à fin août, la saison 2020 et la crise sanitaire ont imposé une ouverture plus tardive (22 juin) avec un fonctionnement adapté : jauge réduite de 650 à 200 personnes, 3 créneaux horaires par jour. Les horaires étaient associés à un fonctionnement d'inscription en ligne sur créneaux : 10h-13h30 / 14h-17h / 17h30-19h30 afin de permettre des phases de désinfection intensive. Port Joint a fermé ses portes fin août et a enregistré, malgré une FMI réduite, plus de 20 000 visites.

Depuis le 16 décembre les équipements sportifs couverts sont fermés au public et ni les clubs, ni les scolaires ni le public n'a désormais accès aux lignes d'eau municipales. Seuls les publics dits « prioritaires » bénéficient de cet accès : sportifs de haut niveau, sport sur ordonnance et personnes en situation de handicap. La Ville de Besançon a d'ailleurs mis en place des créneaux spécifiques et gratuits pour ces derniers publics.

Devant l'incertitude sur la possible réouverture de nos équipements couverts au grand public, clubs et scolaires, il est proposé de préparer une ouverture anticipée de la piscine de Port Joint.

1. Des aménagements nécessaires

Le fonctionnement uniquement estival de la piscine de Port Joint n'imposait pas de vestiaires chauffés. Une ouverture à compter du mois d'avril, donc un mois plus tôt que les années antérieures rend quasi-obligatoire la mise en place de telles structures.

Un premier rendez-vous avec l'Architecte des Bâtiments de France permet d'entrevoir une possible autorisation d'installation d'un module de 60 m² sur le plateau haut de la piscine. Ce module permettra le change des utilisateurs en complément des cabines extérieures non chauffées.

Le second aménagement concerne la mise en place d'une bâche thermique sur les deux bassins permettant d'éviter une trop grande déperdition de température et d'évaporation et ainsi viser une température de l'eau à 25° en journée.

D'autres travaux préalables à l'ouverture seront également nécessaires, comme toutes les saisons et confèrent de l'entretien régulier du patrimoine : reprises de faïence, des plages et terrasses, mise en peinture...

L'ensemble de ces travaux, estimé à hauteur de 50 K€ sera financé sur la Tranche Annuelle Patrimoine-volet Sports.

2. Un fonctionnement à adapter en fonction des dispositions sanitaires

A- Hypothèse de maintien de la fermeture des bassins couverts :

Une ouverture anticipée de la piscine de Port Joint dès les vacances de Pâques permettrait de :

- **Ouvrir au Public** : l'après-midi pendant les vacances de Pâques (sous réserve de météo favorable) ; puis les fins d'après-midi et les week-ends jusqu'au début officiel de la saison estivale ; pour les ouvertures au public, l'enjeu est plus fort : lorsque les dates d'ouverture seront communiquées, elles devront être honorées (sauf météo défavorable).
- **Proposer des stages d'apprentissage intensifs** pour compenser l'arrêt des leçons de natation, effectif depuis fin octobre ;
- **Offrir de nouveau aux clubs une possibilité d'entraînement** ;
- Proposer des cycles adaptés (et innovants) aux **scolaires et rattraper ainsi le retard** ;
- **Développer** de nouvelles offres.

Les horaires d'ouverture au public pourraient être les suivants en fonction de la période :

AVRIL			MAI				JUN				JUILLET				AOÛT				
S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25	S26	S27	S28	S29	S30	S31	S32	S33	S34
Vacances de Pâques			Pré-saison d'été				Saison d'été												

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
12h-14h 16h30-19h	12h-14h 16h30-19h	12h-19h	12h-14h 16h30-19h	12h-14h 16h30-19h	12h-19h	12h-19h
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
14h-19h30	10h-19h30	10h-19h30	10h-19h30	10h-19h30	10h-19h30	10h-19h30

Les temps d'ouverture hors public pourront être exploités (hors été) pour des créneaux à destination des scolaires, clubs et autres animations.

B- Hypothèse de réouverture des piscines couvertes

En cas d'évolution favorable de la situation sanitaire et de réouverture des piscines La Fayette et Mallarmé, l'ouverture de la piscine de Port Joint à compter de mi-mai pourrait être possible (la mobilisation des aménagements complémentaires envisagés en préambule nous permettrait de compenser l'offre notamment auprès des scolaires qui aurait été réduite de plus d'un trimestre). L'ouverture grand public se ferait depuis le jeudi de l'ascension en format pré-saison jusqu'au 5 juin, puis nous basculerions sur une ouverture estivale classique.

MAI			JUIN				JUILLET				AOÛT				
S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25	S26	S27	S28	S29	S30	S31	S32	S33	S34
Pré-saison d'été			Saison d'été												

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
12h-14h 16h30-19h	12h-14h 16h30-19h	12h-19h	12h-14h 16h30-19h	12h-14h 16h30-19h	12h-19h	12h-19h
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
14h-19h30	10h-19h30	10h-19h30	10h-19h30	10h-19h30	10h-19h30	10h-19h30

3. Propositions de tarifs

Dans l'hypothèse d'un fonctionnement classique sans créneaux de réservation internet, les tarifs d'entrée de la piscine de Port Joint seraient les suivants :

- Entrée adulte : 4 €
- Entrée enfant : 2 €
- Abonnement saison adulte : 100 €
- Abonnement saison enfant : 50 €

Les tarifs des animations estivales mises en place en 2021 seraient les suivants :

Leçon collective enfant/adulte : 5 €

Leçon particulière enfant/adulte : 10 €

Autres animations (aquagym, aquafitness ...) : 10 €

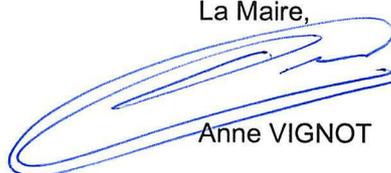
En fonction des contraintes sanitaires, la Ville de Besançon pourrait toutefois être amenée à renouveler l'opération de créneaux d'ouverture au public répartis sur la journée. En ce cas, il est proposé la reconduction à l'identique du dispositif 2020 pour l'ensemble des piscines, et donc d'un tarif unique quel que soit l'âge de 2 € pour tous les créneaux.

Quelle que soit la situation, la dématérialisation des caisses et d'inscription-paiement en ligne est en cours de réflexion, ainsi qu'une solution hybride internet/caisse.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des éléments présentés ci-dessus :

- approuve le projet d'ouverture anticipée de la piscine de Port-Joint selon les deux hypothèses proposées,
- approuve la tarification proposée.

Pour extrait conforme,
La Maire,


Anne VIGNOT



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0